

Le bulletin municipal d'informations

N° 38 - Janvier 2020

SAINT-AMARIN

Les D'oeuvres

Ville de
SAINT-AMARIN



Le Mot du Maire



Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2020 : de la santé, de la joie, de la sérénité.

Que cette nouvelle année vous protège vous tous ainsi que ceux que vous aimez.

Que cette année soit douce, agréable, tranquille et reposante.

Que cette année soit une année de répit, une année de reprise, une année de relance, d'espoir et d'optimisme.

Que cette année soit pour vous sereine, solidaire et généreuse, qu'elle favorise la réussite scolaire de nos jeunes, de belles perspectives pour le Saint-Amarinois d'âge actif, et une belle et paisible retraite pour nos aînés.

L'incertitude du lendemain, les difficultés et la crise que traverse notre pays font que, plus que jamais, il nous faut avancer ensemble pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui.

Plus que jamais Saint-Amarin doit imaginer, innover, entreprendre ; plus que jamais Saint-Amarin, a besoin de chacune et chacun d'entre nous. La période difficile que nous traversons, l'inquiétude du lendemain, le sentiment d'injustice que les uns peuvent éprouver parfois comme la perte des repères et de valeurs dans notre société en pleine mutation, où tout va très vite, nécessitent plus que jamais « un ancrage aux sources », un ancrage à Saint-Amarin que notre BIEN VIVRE ENSEMBLE peut procurer.

Dans cette situation qui peut paraître complexe, nous avons surtout besoin de proximité, de nous sentir « de quelque part », d'être acteur de la vie de notre commune, en un mot d'être citoyen « d'ici » de Saint-Amarin tout simplement !

Nous avons la chance d'être dans une petite ville qui bouge, qui avance avec une vraie dynamique et pouvant compter sur des femmes et des hommes toujours mobilisés pour créer, servir, écouter et s'entraider.

Ayons toujours cette force de croire en l'avenir et donnons toujours le meilleur de nous-même pour continuer à construire le futur.

Bonne année à Saint-Amarin !

avec mes plus fiolètes et de vœux sentiments

Votre Maire

Charles WEHRLÉN



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 27 septembre 2019

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 JUIN 2019

Le compte rendu de la séance du 20 juin 2019 est approuvé à l'unanimité, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: TRAVAUX DE VOIRIE RUE VOGELBACH - DÉLIB. 2019-32

Le **Conseil Municipal**, après avoir ouï les explications, et **à l'unanimité**:

✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de travaux pour « L' SOBECA aménagement de la rue du Vogelbach » décomposé en 2 lots aux entreprises suivantes :

- **Royer Frères pour le lot 1 voirie pour un montant HT de 484 472.80 €.**
- **Sobeca pour le lot 2 Réseaux secs pour un montant HT de 109 972.66 €.**

✓ **AUTORISE** la demande de valorisation monétaire au Parc des Ballons pour l'installation de luminaires en led.

POINT 3: TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ ET DE SÉCURITÉ DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DÉLIB. 2019-33

Le **Conseil Municipal** après avoir ouï les explications,

✓ **PREND ACTE** de la modification du marché de



travaux, pour la « Mise en conformité accessibilité - sécurité incendie de la mairie et de l'école,

LOT 1: BATICHOC avenant 1 pour un montant de 1 908.80 € HT ;

LOT 2 : LUTTRINGER SILLON SCOP avenant 1 pour un montant de 9 473.71 € HT ;

LOT 3 : KLEINHENNY R avenant 1 pour un montant de 3 986 € HT ;

LOT 4 : SOCALU avenant 1 pour un montant de 951.60 € HT ;

LOT 5 : OLRV CLOISONS avenant 1 pour un montant de 506.20 € HT ;

LOT 6 : KLEINHENNY P avenant 1 pour un montant de 7 329.05 € HT ;

LOT 8 : DANNY DECOR avenant 1 pour un montant de 6 659.35 € HT ;

LOT 9 : ALSASOL avenant 1 pour un montant de 2 225.46 € HT ;

LOT 10 : HUG avenant 1 pour un montant de 982.30 € HT ;

LOT 11 : OMNI ELECTRICITE avenant 1 pour un montant de 1 144.81 € HT ;

LOT 12 : EST ASCENSEUR avenant 1 pour un montant de 3 863 € HT ;

MO : Jacques KOESSLER architecte avenant n°1 Accessibilité pour un montant de 12 519.79 € HT ;

MO : Jacques KOESSLER architecte avenant n°1 Sécurité pour un montant de 8 607.10 € HT ;

MO : Jacques KOESSLER architecte avenant n°2 Accessibilité pour un montant de 13 603.84 € HT ;

MO : Jacques KOESSLER architecte avenant n°2 Sécurité pour un montant de 9 494.05 € HT.



Le Conseil Municipal



POINT 4: CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION 68 PORTANT SUR L'ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DÉLIB. 2019-34

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ;

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**:

✓ **Décide** d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2020 au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 et jusqu'au 31 décembre 2023,

Assureur : CNP Assurances / SOFAXIS

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

POINT 5: ADHÉSION AU PORTAIL VIGIFONCIER - DÉLIB. 2019-35

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**:

✓ **EMET** un avis favorable à l'adhésion au portail VIGIFONCIER.

POINT 6: APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT-AMARIN - DÉLIB. 2019-36

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** le rapport d'activité de la Communauté de Communes pour l'exercice 2018.

POINT 7: APPROBATION DES RAPPORTS EAU ET ASSAINISSEMENT 2018 DÉLIB. 2019-37

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** les rapports annuels eau et assainissement émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2018.

POINT 8: DIVERS ET COMMUNICATIONS MOTION DE SOUTIEN À LA POPULATION RETRAITÉE DÉLIB. 2019-38

Le **Conseil Municipal**, à **l'unanimité**,

✓ **Approuve** la motion de soutien à la population retraitée.





Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 5 décembre 2019



POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2019:

Le compte rendu de la séance du 27 septembre 2019 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: PROPOSITION D'ACQUISITION DE LOCAUX DANS LE FUTUR PÔLE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE SAINT-AMARIN - DÉLIB. 2019-39

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**:

✓ **EST FAVORABLE** au projet d'acquisition par la commune en VEFA (vente en état de futur achèvement) de locaux d'une superficie d'environ 272 m² situés au 1^{er} étage du pôle de santé pluridisciplinaire porté par la société FMTJ et prévu sur le site de l'ancienne friche ATAC sous réserve que la société FMTJ fournisse une garantie



financière d'achèvement, une assurance dite de dommage-ouvrage souscrites les deux auprès d'établissements notoirement connus et solvables.

- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à déposer tout dossier de demande de subvention auprès des organismes financeurs concernés.
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.





Le Conseil Municipal

POINT 3: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DÉLIB. 2019-40

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.
- ✓ **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions ci-dessus exposées.

POINT 4: RÉVISIONS DES TAXES ET TARIFS COMMUNAUX - DÉLIB. 2019-41

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- ✓ **DÉCIDE** à compter du 1^{er} janvier 2020 :
 - le maintien des taxes et tarifs sur la base de 2019 ;
 - le maintien des tarifs des concessions cimetièrre et columbarium.

POINT 5: RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX - DÉLIB. 2019-42

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- ✓ **DÉCIDE** de modifier les loyers des bâtiments communaux selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2^e trim. 2019 qui autorise une augmentation de 1,53 %.
- ✓ **PRÉCISE** l'effet au 1^{er} janvier 2020.

POINT 6: PROGRAMME DES TRAVAUX 2020 EN FORÊT COMMUNALE ET ÉTAT DE PRÉVISION DES COUPES DE BOIS - DÉLIB. 2019-43

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- ✓ **APPROUVE** le programme des travaux

d'exploitation 2020 et le programme des travaux patrimoniaux.

- ✓ **PRÉCISE** que les crédits correspondants à ces programmes prévisionnels seront inscrits au Budget Primitif Forêt 2020.
- ✓ **DONNE** au Maire toute délégation pour signer et approuver en cours d'année, par voie de conventions ou de devis, la réalisation de ces prévisions dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal.

POINT 7: APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES À MARTELER EN 2021 DÉLIB. 2019-44

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

- ✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2021.

POINT 8: AUTORISATION DE RECOURS AU SERVICE CIVIQUE DÉLIB. 2019-45

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

Vu la Loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 instaurant le service civique,

Vu le décret n° 2010-485 du 12 mai 2010 et l'instruction ASC-2010-01 du 24 juin 2010 relatifs au service civique,

- ✓ **DÉCIDE** de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité.

POINT 9: CRÉATION D'UN SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DÉLIB. 2019-46

Considérant, la volonté de la commune de proposer, dès aujourd'hui, un service de paiement en ligne, accessible aux usagers, et donc d'anticiper l'obligation de fournir un tel service à titre gratuit à compter du 1^{er} juillet 2020,



Le Conseil Municipal

Considérant, que l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP permet un paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire grâce au service TiPi « Titre payable par Internet » mais aussi par prélèvement unique,

Considérant, que la commune dispose de son propre site Internet,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. le maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à **l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** de mettre en place l'offre de paiement PayFIP/TiPi proposée par la DGFIP dans le site Internet de la commune,

✓ **AUTORISE** M. le maire à signer la convention et le formulaire d'adhésion avec la DGFIP.

POINT 10: CRÉATION D'UN GIRATOIRE RUE CHARLES DE GAULLE / RUE DE LA GARE ET D'UN COULOIR POUR LES BUS DU COLLÈGE - MAÎTRISE D'ŒUVRE - DÉLIB. 2019-47

Le Conseil Municipal, après avoir ouï les explications, et à **l'unanimité**:

✓ **PREND ACTE** de l'attribution de la maîtrise d'œuvre pour la création d'un giratoire rue Charles de Gaulle/rue de la gare et d'un couloir pour les bus du collège à :

BETIR **INGENIERIE**
d'AMMERSCHWIR (68) pour un
montant HT de 17 899.23.-€ ;

✓ **AUTORISE** M. le Maire à passer et signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département du Haut-Rhin pour les travaux sus indiqués.

✓ **AUTORISE** M. le Maire à déposer tout dossier de demande de subvention auprès des organismes financeurs concernés.

POINT 11: APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE COLLECTE ET DE GESTION DES DÉCHETS - DÉLIB. 2019-48

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** le rapport Prix et qualité du service public d'élimination des déchets émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2018.



La vie dans notre cité



Commémoration 11 Novembre

Notre Maire a déclaré : « il appartient à chacun de cultiver ses propres souvenirs, s'il ne veut pas les voir sombrer dans l'oubli... ». La commémoration du 11 novembre permet le rappel de ces périodes tragiques vécues par nos aînés. Après un dépôt de gerbe au cimetière et la célébration de la grande Messe, la cérémonie s'est poursuivie sur le parvis de l'église devant le monument aux morts avec les interventions de notre Maire, de Madame LOCATELLI, déléguée au Souvenir Français et M. RINGENBACH, Président de l'UNC. Les interventions se sont conclues par la lecture de la lettre de Madame DARIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès du ministre des armées. Le moment fort de cette commémoration fut la remise solennelle du nouveau drapeau de l'Amicale des OR/SOR au Président Claude KIRCHHOFFER par le Lieutenant-Colonel honoraire René DESCHLER. Ces moments de recueillement furent accompagnés par l'École Élémentaire, la Chorale, la Musique Municipale et la Clique des sapeurs-pompiers. Puis, le cortège se rendit au monument des Goumiers pour un ultime moment de recueillement assorti d'un dépôt de gerbe.



Vœux de la Municipalité

C'est par une magnifique interprétation du Te Deum de Georges Charpentier que La Musique Municipale, sous la direction de Nicolas JARRIGE, a introduit la cérémonie des vœux. Cyrille AST, 1^{er} adjoint, a accueilli notre Maire avec un discours empreint de poésie. Devant une belle assemblée forte de nombreuses personnalités du monde associatif et socio-professionnel, Charles WHERLEN a présenté ses vœux et retracé l'année 2019. Comme chaque année, le film de l'année a mis en évidence les événements culturels portés par nos associations, les commémorations indispensables pour se souvenir et les travaux essentiels pour maintenir le cadre de vie de notre cité.

Présent dans notre assemblée, nos 2 conseillers départementaux, Annick LUTENBACHER et Pascal FERRARI ont honoré un membre éminent de l'engagement associatif en la personne de M. Gilbert MENY en lui remettant la médaille départementale associative pour son engagement et son dévouement au sein de l'association « Les Amis du Musée Serret ».

La cérémonie des vœux s'est conclue en honorant nos sportifs méritants, les lauréats du concours des maisons fleuries et de nombreux bénévoles.





La vie dans notre cité

Maisons fleuries

Bon nombre de nos habitants fleurissent leur domicile, qu'il soit maison, commerce, fenêtre, balcon. De belles mises en valeur des habitations qui complètent harmonieusement le fleurissement de notre cité.

Comme chaque année, la commission fleurissement animée par Michèle Jouhannet a parcouru les rues de Saint-Amarin à la recherche des plus beaux fleurissements. *Les lauréats ont reçu leur récompense à l'occasion de la cérémonie des vœux.*



Forum des Associations

Le 4^e forum des associations s'est tenu au CAP le samedi 7 septembre. Les visiteurs ont pu se renseigner sur les diverses activités proposées par nos associations. Ils ont pu apprécié la diversité offerte puisque culture, sport, humanitaire, patriotisme étaient fort bien représentés. Les O.R. / S.O.R ont mis en place un stand de tir à l'extérieur du CAP où nous pouvions nous initier au tir à 10 mètres.

Le forum est aussi un lieu d'échanges entre associations !



La vie dans notre cité

Travaux dans la cité

Les importants travaux dans Saint-Amarin suivent leur cours. Ainsi, les travaux d'accessibilité de l'école primaire et de la mairie sont maintenant terminés. La reconstruction du collège avance à un rythme soutenu, les élèves de la rentrée 2021 disposeront des nouvelles structures.

Comme vous l'avez sans doute lu dans divers articles, le Pôle Santé va entrer dans sa phase active de construction début février. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité l'acquisition par la commune d'une surface de 270 m² destinée aux cabinets de médecins et spécialistes de santé (voir C.R. conseil du 5 décembre 2019).

Le déploiement de la fibre optique se poursuit conformément au calendrier défini par la société Rosace. Tous les habitants de Saint-Amarin auront accès à ce nouveau service d'ici fin de l'année.

Tout au long du semestre d'autres travaux ont été entrepris pour l'entretien et l'amélioration de notre cité :



Travaux sur les réseaux eaux et assainissement, rue du Puits



Travaux sur les réseaux eaux et assainissement, rue du Puits



Sécurisation, route du Mehrbachel



Curage du Vogelbach



L a vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Enfouissement des réseaux secs et installation nouveaux luminaires LED (économie d'énergie), voirie Voglebach



Travaux, placette Fistelhaeuser



Ouverture du paysage au complexe sportif Fernand Gentner



Réparation du clocher de l'église suite à un sinistre

Noël 2019



Saint-Amarin, en habit de lumières pour fêter Noël !

Une nouvelle fois, les bénévoles sont venus renforcer l'équipe technique de la commune pour décorer notre cité aux couleurs de Noël. Avec une très belle mise en lumière du Marché de Noël et l'ensemble des décorations de nos fontaines, ronds-points, fenêtres, places, Saint-Amarin a revêtu ses habits de Noël.



C'est dans la convivialité que les festivités furent lancées avec le traditionnel **Concert de l'Avent** proposé par la Musique Municipale et la Chorale « Echo de la Vallée ». Musiciens et Choristes ont proposé chants traditionnels et morceaux contemporains composant un beau programme conçu par nos deux maîtres d'œuvres, Nicolas JARRIGE et Jean-Luc LUTTRINGER. Le public, venu en grand nombre, a apprécié ce concert où musiciens et choristes ont montré une belle communion artistique et générationnelle. La soirée s'est terminée autour d'un vin chaud et de brédalas offerts par la Musique Municipale et la Chorale « Echo de la Vallée ».



Le dimanche 1^{er}, quelques 180 séniors ont été accueillis au CAP par le Conseil Municipal pour une belle journée marquée par le sceau de la convivialité. Après l'office religieux célébré par M. le Curé CIECHOMSKI, les festivités débutèrent par l'apéritif puis se poursuivirent avec le repas servi par les élus. L'orchestre Thurtaler a apporté sa bonne humeur et fait danser nos anciens jusqu'au bout de l'après-midi. Après avoir honoré nos doyens, M^{me} RINGENBACH (90 ans) et M. SCHIRK (97 ans), notre Maire, Charles WEHRLÉN a présenté en avant-première une grande partie du film de l'année. Une journée appréciée par nos séniors !



Organisée par la Commune et l'association CAPSA avec le concours d'associations locales, le **Marché de Noël** a transformé durant 3 jours la place et la salle du CAP en village de Noël. 50 d'exposants s'étaient donnés rendez-vous pour présenter leurs produits illustrant la magie de Noël mais aussi le terroir local. Les effluves de vins chauds, tartes flambées, ont envahi le parvis du CAP. L'association CAPSA a proposé une petite nouveauté avec son bar à huîtres qui a ravi les amateurs.

Noël 2019



Lors de l'inauguration et le mot de bienvenue de notre Maire, la chorale du collège dirigée par Dominique Hirtzlin a proposé plusieurs chants interprétés par une trentaine d'élèves appliqués. Puis, ce sont les aînés de la chorale «Echo de la Vallée» qui ont pris place sur la scène du CAP avant le traditionnel vin chaud offert par la Commune.



Saint-Amarin perdu au Pays des Contes ! Les jeunes acteurs du collège ont proposé un **circuit des contes** imaginé par leur professeur, Virginie Hecht. Le Père Noël se retrouve au Pays des contes où il rencontre une multitude de personnages comme le chaperon rouge, un prince oriental avant de retrouver sa bien-aimée, la Mère Noël. Circuit magique et patrimonial pour le public qui a suivi nos jeunes acteurs dans les dédales de Saint-Amarin. Beaux costumes et belle ambiance, ont contribué à la féerie lors des représentations !



Après un grand moment d'anxiété pour les organisateurs dû aux intempéries, les lanternes magiques offertes par les Enseignes de la Haute Thur ont pu prendre leur envol. Moment attendu par les petits et leurs parents, c'est dans un esprit de partage, de joie, que les lanternes furent allumées et s'élevèrent dans un ciel pas très clément. Cela n'empêcha pas les yeux de briller pour le plus grand bonheur des enfants.



Durant le marché de Noël, d'autres animations attendaient le public. Maquillage, Père Noël, jeu d'échecs géant du cercle d'échecs de la Thur, jeu de société de la Ludo d'Emilie, création de cartes de Noël, étaient proposés aux visiteurs. Toutes ces animations remportèrent un beau succès auprès du jeune public.

Malgré un temps maussade, grâce à sa diversité, sa convivialité, son bel esprit, le marché de Noël a accueilli un très grand nombre de visiteurs qui ont apprécié l'esprit d'authenticité et l'ambiance chaleureuse régnant devant et à l'intérieur du CAP.

La vie culturelle

Le CAP rayonne au-delà de notre territoire, bien au-delà ! Ainsi, nos événements culturels, spectacles, concerts, attirent de nombreux spectateurs venant de la vallée, mais aussi des grandes villes voisines, voire d'autres régions.

Les spectacles, concerts, expositions, conférences, proposés lors de cette seconde partie de l'année ont encore renforcé la réputation du CAP, salle très appréciée par les spectateurs et les artistes invités.

La Musique a été représentée de fort belle manière avec **Festi'Rock** consacré à un groupe local « Guru's Azylum » chapeauté par Nicolas JARRIGE et la Tribute « Dreamer of Supertramp ». Ces deux groupes ont proposé un rock mélodique apprécié par les fans ! Après le rock, place au



cabaret avec le spectacle « **Haut les Filles** » proposé par la compagnie 5^e Avenue. Un spectacle haut en couleurs où danse et chant furent le fil conducteur de cette soirée rappelant les grands cabarets parisiens.



Moment fort de notre saison musicale, la 11^e édition de **Jazz Amarinois** nous a transporté aux racines du Jazz New Orleans. Trente-deux musiciens pour six formations ont proposé leur univers pour le plus grand plaisir des spectateurs qui ont apprécié la diversité qu'offre le Jazz.



Autre ambiance avec les **Tempo Kids** qui se produisaient pour la 4^e fois au CAP. Agrémenté d'une section cuivres et violons, les Tempo Kids ont interprété les grands succès des années 70 jusqu'à aujourd'hui.



La vie culturelle

Explorer les relations de notre cerveau avec la musique, voilà ce que nous ont proposé le **Professeur Brain**, alias Sébastien BIZZOTO et ses deux acolytes. Un spectacle enjoué, humoristique, musical et instructif pour le grand bonheur des spectateurs qui sont ressortis heureux du CAP !



Grand moment de gaité au CERCLE avec le **Spass Show Délire** du TASA ! Nouvelle version du traditionnel Elsassier Owa, la troupe et les jeunes du TASA s'en sont donnés à cœur joie en caricaturant de célèbres émissions TV en alsacien bien-sûr mais aussi en français devant des spectateurs ravis.



Artisanat d'art, Peinture, Sculpture, Photos, se sont invités au CAP.

Les visiteurs ont été surpris lors de la 1^{ère} édition de notre exposition photo « visite d'un monde oublié ». Plus de 200 photos reflétant le monde d'hier, des lieux abandonnés, un retour vers un passé récent.

Une pointe de nostalgie a pu toucher les visiteurs qui ont apprécié le travail créatif de nos artistes photographes.

Pour l'occasion, l'association CAPSA a proposé quelques photos de Saint-Amarin du début du 20^e siècle. Ces photos sont issues des collections du Musée Serret.

Une belle réussite pour une première sur une idée de Céline HECHT !



Événement incontournable, le **Salon Amarin** a présenté au public quelques 450 œuvres proposées par une centaine d'artistes peintres et sculpteurs sous la houlette de nos deux invités d'honneur, Florence JACQUESSON et Yann C. Les artistes en herbe du collège Robert Schuman ont présenté leur travail sur le thème de l'homme augmenté.

Une 15^e édition qui a tenu toutes ses promesses, le public venu en nombre en témoigne.



La vie culturelle



Autre moyen d'expression, l'artisanat d'art représenté par 25 artisans au **Salon Thur Passion** a montré aux visiteurs le travail créatif dans des domaines aussi variés que la gravure sur verre, le travail du bois, la bijouterie, la peinture sur porcelaine... ce salon s'inscrit dans le cadre de la fête du Coq



Réfléchir sur les enjeux de notre société est la proposition de l'association Thur Ecologie Transports dans le cadre du **Festival du Film engagé**. A cette occasion, 4 films ont été diffusés au CAP.

Les débats qui suivent les projections montrent l'intérêt des sujets explorés.



Faire vivre le spectacle vivant, proposer des expos, des conférences au CAP et au CERCLE est l'ambition de l'association CAPSA et de nos associations locales et partenaires qui œuvrent ensemble pour proposer des événements de qualité. Pour cette nouvelle année, d'autres surprises vous attendent !



Prochainement

Pour 2020, l'association CAPSA et les associations locales poursuivent leurs propositions pour un programme culturel varié, accessible, convivial, instructif !

Ainsi pour le 1^{er} semestre, sont prévus :

Nouvelle saison du TASA

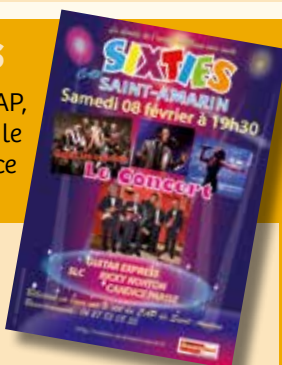
Après cinq mois de répétitions, la troupe du TASA est prête pour la 30^e saison du TASA. La comédie en 4 actes d'Alphonse Glock «D'R Lättazünn» sera jouée 10 fois à partir du samedi 25 janvier. Pièce tout public, à déguster en famille et sans modération.



Représentation les 25 janvier, 1, 2, 7, 8, 15, 16, 21, 22, 29 février.

CONCERT DES SIXTIES

Pour la première fois au CAP, superbe soirée Sixties avec le groupe SLC, Ricki Norton, Candice Parise, Guitar Express.



Le CAP, Samedi 8 février 19h30. Places numérotées - 25 € et 15 € pour les -16ans.

STARPARADE JOUE JAMES LAST

Starparade fête son 20^e anniversaire au CAP avec un concert hommage à James Last et jouera quelques-unes de ses pièces emblématiques entre polkas, musique sud-américaine, mais aussi des adaptations de pièces d'Abba, Johann Strauss, des musiques de films, de variétés allemandes... en somme, **de la musique festive.**



Le CAP, Dimanche 9 février 15h00. Places numérotées - 10 € et 1 € pour les -16ans.

CAVALCADE 2020

Organisée par l'association CAPSA, les amis carnavalesques, l'association Valthur Boue Team et avec le concours de la mairie, la cavalcade se déroulera sur 1 W.E. Comme l'année précédente, la cavalcade des enfants se déroulera le samedi après-midi ! Le dimanche tout démarre à 6h11 avec le Morgenstreich. La grande cavalcade s'élancera à 14h11 ! Avec ou sans déguisement un Week-End de bonne humeur vous attend !



**Le CAP, samedi 22 février
Cavalcade des enfants à 15h11
SAINT AMARIN, dimanche 23 février
Morgenstreich dès 6h11.
Grande cavalcade à partir de 14h11.
Animation au CAP avec les groupes de musique.**

Chasse aux œufs

Le Conseil Municipal des Enfants organisera la 6^e édition de la chasse aux œufs. Le départ sera donné devant le « Hirschpark ». La manifestation sera gratuite, de nombreux œufs seront cachés et tous les enfants seront récompensés. Venez nombreux et partagez avec nous ces moments d'amusement !



Samedi 4 avril à 15h.

Prochainement

Expo Hommage «Marcel Rieder»

Bourse aux Tableaux

Pour cette 8^e édition, l'association CAPSA et Robert ANISIMOFF, le commissaire de l'exposition, vous proposent de découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Marcel RIEDER (1862-1942), peintre alsacien né à Thann. A l'école supérieure des beaux-arts de Paris, il est l'élève de l'académicien Alexandre CABANEL. « Dante pleurant Béatrice » est l'un de ses plus grands chefs d'œuvre.

Comme pour les précédentes éditions, la bourse aux tableaux permettra aux visiteurs de rencontrer des collectionneurs passionnés par l'art pictural alsacien. Les passionnés, amateurs pourront échanger, acheter tableaux mais également divers ouvrages et produits présentés par les exposants.



LE CAP Dimanche 5 avril, 9h à 18h.
Entrée : 3 €, gratuit pour les -16ans.

Auto, Habitat & Terroir

12^e édition de la foire-expo de Saint-Amarin organisée par l'association CAPSA avec la présence de 50 exposants venant de la vallée, des Vosges, et du piémont. Dans la salle du CAP, retrouvez les artisans œuvrant dans la construction et l'aménagement des espaces



de vie. Les spécialistes présents sauront vous conseiller dans les domaines aussi variés que le chauffage, sanitaire, peinture, menuiserie intérieure et extérieure, aménagements paysager...

Vous pourrez goûter aux spécialités du terroir local ou venant d'autres régions et autres pays.

Sur la place du CAP, place aux voitures avec les principales marques du marché.

Le dimanche, animation burlesque tout au long de la journée et simulateur de «F1».

Le CAP et PLACE DES DIABLES BLEUS
Samedi 18 et dimanche 19 avril 10h à 18h.
Entrée libre - Buvette, Restauration sur place.

Parcours du Cœur



Diverses démonstrations seront proposées comme l'utilisation du défibrillateur, marche nordique, balade... Une équipe de santé sera sur place pour donner des conseils.

Le CAP, Dimanche 26 avril, 10h à 14h.

Concert Musique Municipale



Le CAP, Samedi 30 mai 20h.
Entrée libre - Plateau.

Gala EMHT



Le CAP, Samedi 6 juin, 20h.
Entrée libre - Plateau.



Prochainement

Gala Majorettes



Les Majorettes de Saint-Amarin vous invitent à leur Gala annuel. *Nous vous attendons nombreux et dans la bonne humeur afin d'applaudir notre spectacle.*

Le CAP, Samedi 13 juin, 20h30.
Entrée libre. Vente de gâteaux et tombolas.

Gala de Danse

Les classes de danse et de Zumba de l'association CAPSA vous convient à son gala de clôture avec + de 100 intervenants ayant suivi les cours tout au long de l'année.



Le CAP, Vendredi 26 juin, 20h30
Entrée : 7 €, 4 € pour - 16 ans.
Places numérotées. Buvette - Pâtisserie.

Fête de la Musique

Organisée par l'association CAPSA avec le concours de la Mairie, la fête de la Musique de Saint-Amarin est un moment convivial avec petite restauration, animations et bien sûr Musique !!



Place du CAP, dimanche 21 juin, de 11h à 18h.

Feu de la Saint Jean

Fête traditionnelle de la vallée de Saint-Amarin, les feux de la Saint Jean illuminent le village dès la nuit tombante. Un feu d'artifice clôture cette belle tradition!



Samedi 27 juin.



Prochainement

Tour de la Vallée

45^e édition organisée par le Club Vosgien. Avec 3 parcours proposés :

- Petit tour (30 kms) : dénivelé +787 m -787 m
- Tour arrière vallée (50 kms) : dénivelé +2052 m -2052 m
- Tour de la vallée (106 kms) : dénivelé + 4293m -4293 m.

Départ et arrivée Markstein.



4 et 5 juillet.

Fête de la Tarte Flambée

7^e édition organisée par la Musique Municipale. Pour la circonstance, les fours seront allumés dans la matinée ! Dès samedi midi, les tartes flambées vous attendront.

Ambiance musicale, soirée dansante, marché aux puces dimanche matin dès 6h ! Concert apéritif.



Place et/ou salle du CAP, 4 et 5 juillet.



Bal fête Nationale

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le traditionnel bal de la Fête Nationale se déroulera le samedi 11 juillet à partir de 19h ! Animation musicale, petite restauration, buvette seront proposées. Et puis, à 23h30 le ciel Saint-Amarinois s'illuminera du feu d'artifice offert par la commune.

**Caserne des pompiers,
11 juillet à partir de 19h.
Entrée libre.**



Prochainement

Musée Serret - Exposition Temporaire

L'abeille, cet insecte pollinisateur, maillon essentiel de notre environnement, est à découvrir au musée par de nombreux objets, documents et panneaux sur de multiples sujets le concernant :

- Sa vie si particulière
- Ses rapports avec l'homme depuis des millénaires
- Les nombreux produits issus de son travail
- Le côté économique et médical de ces produits
- Les questions et les craintes sur sa survie
- Le matériel des apiculteurs et son évolution au fil du temps
- Etc.

Une ruche transparente permettra de voir la vie intense de cette collectivité au fonctionnement parfaitement organisé.

Les élèves du Collège proposeront également une exposition sur « l'homme augmenté »

Une visite au Musée Serret permet de remonter le temps et d'appréhender la vie dans notre vallée quelques décennies en arrière.



Le Musée Serret ouvrira ses portes le 1^{er} mars. À partir du 28 mars, les visiteurs pourront découvrir la nouvelle exposition temporaire « L'Abeyille... de la fleur au miel ». Cette exposition a été conçue et montée avec le concours du syndicat des apiculteurs de la vallée.

Les conférences TET

L'Association Thur Ecologie Transport vous convie à 2 conférences abordant des thèmes différents mais restant fortement liés à notre environnement :

- Conférence sur le climat : Fin février.
- Maladie de Lyme : samedi 28 mars.



Ces conférences sont en «entrée libre» avec plateau.

Repas Malgache

L'association **AMIEL**, organise le traditionnel repas Malgache.

Le bénéfice de ce repas permettra la poursuite de la construction d'une maternité, projet qui fait suite au dispensaire déjà en fonction depuis juillet 2016.



Maison du Bailli le 29 mars 2020 à partir de midi. Le prix du repas (tout compris) est de 27 €.

Informations Générales

Agir contre La Précarité Energetique

Le programme d'intérêt général « Habiter mieux 68 »

Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'Anah mobilisant des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat. Les aides peuvent atteindre **60%** du montant de vos travaux.

Deux acteurs mobilisés

L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera gratuitement pour le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques et la réalisation de votre évaluation énergétique.

Pour quels projets de travaux ?

Un nouveau système de chauffage, un système de production d'eau chaude performant, une isolation des combles, des murs extérieurs ou intérieurs de votre logement, le remplacement de vos fenêtres...

La condition est d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires occupants et d'au moins 35% pour les propriétaires bailleurs.

Vous souhaitez vous renseigner :

Une permanence de CITIVIA se tiendra à la Mairie le 12 février 2020 de 9h à 12h.

ADIL 68 - Agence Départementale d'Information sur le Logement

Colmar: 03 89 21 75 35 - Mulhouse 03 89 46 79 50 - Mail : contact@adil68.fr

Un site internet pour vérifier votre éligibilité et déposer votre demande

Pour vérifier vos conditions d'éligibilité et faire votre demande de subvention par voie dématérialisée rendez-vous sur le site internet : **monprojet.anah.gouv.fr**

ALSACE Haut-Rhin

Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures.

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et vous souhaitez le rénover ?

Bénéficiez jusqu'à

60%

de subventions sur vos travaux

Logos: ALSACE, Haut-Rhin, PROCVS, CITIVIA, FAIRE, ADIL



Informations Générales

Journée Citoyenne

Comme tous les ans, La municipalité organisera la traditionnelle journée citoyenne à une date communiquée ultérieurement. Lors de cette journée, de nombreux Saint-Amarinois se retrouvent pour apporter leur aide pour divers petits travaux de nettoyage et d'embellissement. Après l'effort, c'est le réconfort autour d'une collation prise en commun.



Élections Municipales

Le premier tour des élections municipales aura lieu le **dimanche 15 mars 2020** de 8h00 à 18h00 au CAP. Le second tour, le **dimanche 22 mars 2020** de 8h00 à 18h00.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 7 février 2020 (inscription en mairie ou par internet via service-public.fr).

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de Saint-Amarin en vous rendant sur le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.





Informations Générales

Menus produits de la forêt

Les personnes intéressées par :

- une carte de ramassage de bois
- un fonds de coupe
- du bois d'affouage

sont priées de s'inscrire en mairie **avant le 30 avril 2020.**

Les lots seront attribués par l'agent forestier à partir du mois de juin.



Don du sang

Les prochains dons du sang auront lieu le

mercredi 4 mars,

mardi 30 juin,

mardi 10 novembre

de 16h30 à 19h30 au CAP.

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous !



Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants

5 février - 1^{er} avril - 3 juin - 2 septembre - 4 novembre.

NOUVEAU ! LES ENCOMBRANTS MÉTALLIQUES ET NON MÉTALLIQUES SERONT RAMASSÉS ENSEMBLE.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Au parc de Wesserling, rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30

samedis 21 mars - 20 juin - 12 septembre - 7 novembre.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

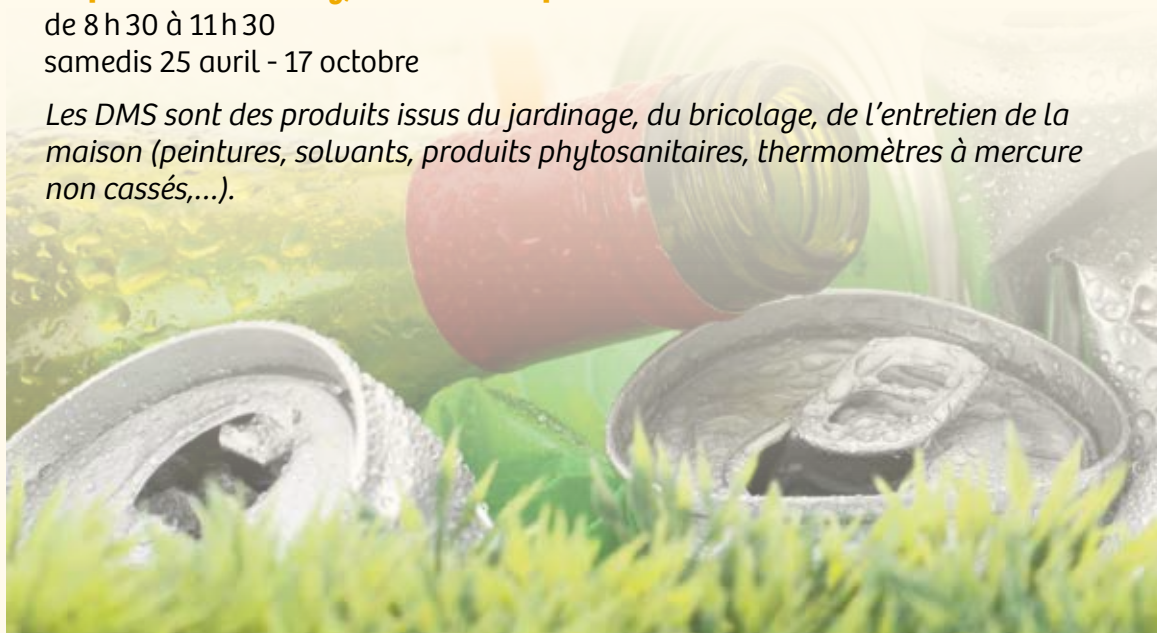
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Au parc de Wesserling, rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30

samedis 25 avril - 17 octobre

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés,...).





Stat Civil 2019

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Naissances

- Éko**
le 17 août
De Rémi LAMBERT et de Zoé HUMMEL
- Daphné**
le 30 août
De Didier KLINGELSCHMIDT et de Manon BRAUN
- Malöë**
le 27 septembre
De Juliana MARCAL
- Chenda**
le 28 septembre
De Anthony BADER et de Thi Na DANH
- Anael**
le 5 octobre 2019
De Alexandre RABAHALLAH et de Jennifer HUBER
- Axel**
le 8 octobre
De Alexandre LUZIEUX et de Camille ADAM
- Caroline**
le 8 octobre
De Albert HANS et de Elodie KRITZER
- Clara**
le 27 octobre
De Jonathan BAREISS et de Marie DI NISI
- Chéryl**
le 27 décembre
De Mike STITI et de Brenda CLEMENT



Mariages

- Le 31 août**
Gaël HURTH et Sabrina VANNSON
- Le 28 septembre**
Michel SONNELITTER et Estelle WALBURGER
- Le 26 octobre**
Thomas KELLER et Pauline DORIDANT



Décès

- Le 30 août**
BROGLY Maurice, 79 ans
- Le 30 août**
Marcel DECKER, 82 ans
- Le 7 septembre**
Jean FISCHER, 82 ans
- Le 22 septembre**
Gérard GERBER, 77 ans
- Le 26 septembre**
Elise MUNSCH, 90 ans
- Le 2 octobre**
Max KLINGELSCHMIDT, 82 ans
- Le 6 octobre**
Gabrielle ENTZ, 87 ans
- Le 26 novembre**
Bernard WETTER, 78 ans
- Le 7 décembre**
René FISCHER, 85 ans
- Le 9 décembre**
Sébastien BELLMANN, 42 ans
- Le 25 décembre**
Elisabeth TSCHIEMBER, 86 ans



Calendrier des Manifestations 2020

Février

- Samedi 1 :** Soirée Baeckaoffa, Maison du Bailli
Elsasser Theater, Le Cercle
- Dimanche 2 :** Elsasser Theater, Le Cercle
- Vendredi 7 :** Elsasser Theater, Le Cercle
- Samedi 8 :** Elsasser Theater, Le Cercle
Concert Six, Le CAP
- Dimanche 9 :** Concert Starparade, Le CAP
- Samedi 15 :** Elsasser Theater, Le Cercle
- Dimanche 16 :** Elsasser Theater, Le Cercle
- Vendredi 21 :** Elsasser Theater, Le Cercle
- Samedi 22 :** Elsasser Theater, Le Cercle
Carnaval des enfants, Le CAP
- Dimanche 23 :** Grande Cavalcade de Saint-Amarin
- Jeudi 27 :** TET conférence « Climat », Le CAP
- Samedi 29 :** Elsasser Theater, Le Cercle

Avril

Encaissement des Membres Bienfaiteurs de La Chorale « Écho de la vallée »

- Samedi 4 :** Chasse aux Œufs, Hirschpark
- Dimanche 5 :** Expo Hommage « Marcel Rieder »
Bourse aux tableaux, Le CAP
- Vendredi 10 :** Carnavaliers, Carpes frites, Maison du Bailli
Canicross de la montée du Hochstein
- Samedi 18 :** Auto, Habitat & Terroir, 12^e édition, Le CAP
- Dimanche 19 :** Auto, Habitat & Terroir, 12^e édition, Le CAP
- Vendredi 24 :** A.G. Crédit Mutuel, Le CAP
- Dimanche 26 :** Parcours du cœur, Le CAP

Mai

Encaissement des Membres Bienfaiteurs de La Musique Municipale

- Mardi 1^{er} :** Aubade de la clique des SP et de La Musique Municipale dans les rues
- Vendredi 8 :** Commémoration Fête de la Victoire, Monument aux morts de l'église
- Samedi 30 :** Concert Musique Municipale, Le CAP

Mars

Encaissement des Membres Bienfaiteurs des Majorettes

- Vendredi 1^{er} :** Ouverture Musée Serret
- Mercredi 4 :** Don du sang, Le CAP
- Dimanche 15 :** Elections municipales, 1^{er} tour
- Dimanche 22 :** Elections municipales, 2^e tour
- Samedi 28 :** TET Conférence « Maladie de Lyme », Le CAP
Ouverture Expo temporaire au Musée Serret, « L'abeille, de la fleur... au miel »
- Dimanche 29 :** Repas malgache, Maison du Bailli

Juin

Quête des pupilles pompiers du 10 au 17 juin

- Samedi 6 :** Gala EMHT, Le CAP
- Samedi 13 :** Gala des majorettes, Le CAP
- Dimanche 14 :** Concours de tir des ORSOR, Stand de tir
- Jeudi 18 :** Commémoration appel du 18 juin (18 h)
- Vendredi 19 :** Gala fin d'année du collège, Le CAP
- Dimanche 21 :** Fête de la musique
- Vendredi 26 :** Gala de danse CAPSA, Le CAP
- Samedi 27 :** Feu de la Saint Jean
- Mardi 30 :** Don du sang



Calendrier des Manifestations 2020

Juillet

- Samedi 4 :** Fête de la tarte flambée,
Stammtisch du CAP et place des Diables Bleus
Tour de la vallée
- Dimanche 5 :** Fête de la tarte flambée,
Stammtisch du CAP et place des Diables Bleus
Tour de la vallée
- Samedi 11 :** Bal des pompiers,
Parking de la caserne
- Mardi 14 :** Concours Agility,
Terrain du Hirschenbach
- Dimanche 26 :** Fête du miel,
Ruche école Mitzach

Août

- Dimanche 23 :** Bargkilwa du Ski Club Edelweiss,
Chalet Edelweiss

Septembre

Encaissement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

- Dimanche 5 :** Forum des associations,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus
- Samedi 12 :** Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus
- Dimanche 13 :** Fête du COQ,
Le CAP
Braderie
Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des Diables Bleus
- Samedi 19 :** Spectacle « Les quinquas nerveux »,
Le CAP
- Dimanche 27 :** Concours de pêche,
Etang du Firmenweiher

Octobre

- Samedi 3 :** Expo Photos Artistiques,
Le CAP
- Dimanche 4 :** Expo Photos Artistiques,
Le CAP
- Vendredi 9 :** TET Conférence « Outils électroniques »,
Le CAP
- Dimanche 11 :** Course des Diables Bleus
Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle

Octobre

- Samedi 17 :** Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Expo Modèles réduits,
Le CAP
- Dimanche 18 :** Elsasser Owa du TASA,
Le Cercle
Expo Modèles réduits,
Le CAP
- Vendredi 23 :** Jazz Amarinois, 12^e édition,
Le CAP
- Samedi 24 :** Jazz Amarinois, 12^e édition,
Le CAP
- Dimanche 25 :** Jazz Amarinois, 12^e édition,
Le CAP

Novembre

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 11 au 18 novembre Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Jeu 5 :** TET Film « Marche des loups »,
Le CAP
- Samedi 7 :** Spectacle « Gérard l'Alsacien »,
Le CAP
- Mardi 10 :** Don du sang,
Le CAP
- Mercredi 11 :** Fête patronale,
Eglise
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé, dépôts de gerbe aux monuments aux morts
Cimetière militaire et église
- Samedi 14 :** Salon Amarin, 16^e édition,
Le CAP
Carnavaliers, Soirée Moules frites,
Maison du Bailli
- Dimanche 15 :** Salon Amarin, 16^e édition,
Le CAP
- Du 19 au 21 :** TET : festival du film engagé,
Le CAP
- Samedi 28 :** Concert de l'Avent,
Eglise

Décembre

- Du 1^{er} au 31 :** Animation de Noël par les E.H.T,
Commerces
- Dimanche 6 :** Fête des aînés,
Le CAP
- Lundi 7 :** Procession vers la grotte de la vierge,
Hirschenbach
- Vendredi 11 :** Marché de Noël,
Le CAP
- Samedi 12 :** Marché de Noël,
Le CAP
- Dimanche 13 :** Marché de Noël,
Le CAP

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@uille-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.uille-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales